



Liberté Égalité Fraternité



Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale Service Santé Environnement

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

	Unité de Gestion : A.I. V	estion: A.I. VALS DE SAINTONGE			
Prélèvement	00141406	Commune	BRIZAMBOURG		
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	mardi 07 novembre 2023 à 10h05		
Installation	UDI 000256 - R. D'ECOYEUX-VENERAND	par	J. NGUYEN		
Point de surveillance	0000000230 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire		
Localisation exacte	Robinet lavabo WC public placé rue de la poste	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée		

Mesures de terrain	Rés	sultats Limites	Références	Observations
Température de l'air	8,0 °C			
Température de l'eau	12,8 °C		25	
рН	7,1 unit	ité pH	de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,36 m	g(Cl2)/L		
Chlore total	0,40 m	ng(Cl2)/L		

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00141355 Référence laboratoire : 23110606993001

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	'			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
рН	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	674 μS/cm	674 µS/cm		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO3)	8,1 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00141406)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 15 novembre 2023 Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT